

ASR (ATTESTATION SECURITE ROUTIERE)

Taux de réussite : 99.00 %

PUBLIC VISÉ

Tout public

DUREE

Durée en centre : 1 heures

Durée hebdomadaire moyenne :
1h / semaine

DATES PREVISIONNELLES

Session ouverte toute l'année.

LIEUX DE FORMATION

GMTE94

Collège Nicolas BOILEAU

20 Route du Plessis

94430 Chennevières-sur-Marne

Site accessible aux personnes en
situation de handicap

CONTACT

GMTE94

Nathalie Marquet

Tél : 01 45 93 24 98

gmte94.asr@ac-creteil.fr

Référent handicap :

Alexandra Clou

referent.handicap.gmte94@ac-
creteil.fr - Tél : 01 45 16 19 19

TARIFS

Nous consulter

Organisme non soumis à la TVA.

[Voir nos conditions générales de ventes](#)

CODES

NSF : 311

Formacode : 31817

Code Rome : N4102

OBJECTIFS

Valider la connaissance des compétences minimales relatives à la sécurité routière

PRE-REQUIS

Public n'ayant pas validé l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière (ASSR) exigible pour l'établissement du dossier du permis de conduire.

Niveau d'entrée : sans niveau spécifique

POSITIONNEMENT

réglementaire

MODALITES D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

Envoyer vos coordonnées par mail au centre de formation Nicolas BOILEAU de Chennevières sur Marne : gmte94.asr@ac-creteil.fr afin d'obtenir un dossier d'inscription.

CONTENUS

- ▶ test d'évaluation des connaissances premières en sécurité routière

VALIDATION

- ▶ attestation niveau : sans